



## Compte rendu du Comité Technique Local du 18/01/2022

Comme tous les ans, pour nous souhaiter la bonne année, la Direction tient un CTL de suppression d'emplois, la déclinaison locale du CTR de Noël supprimant 1600 emplois au niveau national.

Ici, cette année le cadeau de la DG pour la DDFIP 34 est : – 43 emplois.

### **Bienvenue en 2022 !**

Nous ne participerons pas à ce CTL comme chaque année.

Le nombre de suppression est fixé par la DG et il est non négociable.

La direction nous convoque pour valider sa ventilation de ces 43 suppressions d'emplois.

Il est totalement impossible pour Solidaires de participer à la destruction de nos services. Nous ne sommes pas là pour décider quel service perdra ou pas du personnel.

### **Ponts Naturels :**

Avant de rentrer dans le vif du sujet de ces suppressions, pour information, les ponts naturels 2022 étaient inscrits à l'ordre du jour.

La Direction propose et soumet en conséquence au vote du CTL deux dates :

- le vendredi 27 mai (lendemain de l'Ascension),
- le vendredi 15 juillet.

## **Emplois :**

Pour mémoire, la ventilation actuelle des 1461 emplois de la DDFIP 34 au 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

AGFP	AFP	AFPA	IP	IDIV hors classe	IDIV classe normale	IDIV hors cl. experts	IDIV cl. norm. experts	INSPECTEURS		B	B GEO	C	AST	TOTAL
3	7	21	20	23	29		2	229	8 Huissiers	625	19	460	15	1461

Les suppressions d'emplois dans la DDFIP 34 sont composées de deux parties distinctes.

Une partie est la conséquence de la délocalisation (– 24).

L'autre partie est issue des 1600 suppressions décidées par le législateur (– 19).

## **Concernant les 24 suppressions :**

La DG impose à la Direction locale 3 suppressions d'emplois dans le contrôle fiscal. Elle l'argumente par la modernisation des process qui concernerait plus particulièrement la sphère du contrôle fiscal.

En effet, pour la DG, la part croissante des contrôles ciblés par l'Intelligence Artificielle (IA) et le data-mining au moyen des listes permettrait une meilleure productivité.

**Alors que la fraude fiscale n'a jamais été aussi présente dans les médias, la DG n'a de cesse de supprimer des postes au lieu de recruter.**

**Solidaires dénonce un dogme du tout numérique avec une IA survendue et qui pose la question du remplacement du vérificateur par la machine !**

Pour les délocalisations, il s'agit de transférer les emplois des services de notre direction vers des pôles supra-départementaux et nationaux.

## **Les métiers suivants sont concernés :**

– la publicité foncière, avec la création de Services d'appui à la publicité foncière (SAPF) afin d'intervenir à distance en appui back-office à un ou plusieurs Services de publicité foncière des grandes métropoles, d'un PNSR en matière de publicité foncière et l'enregistrement, avec la création d'un service national de l'enregistrement (SNE) ;

→ – 2B et – 3C

– le contrôle sur pièces (CSP) de dossiers fiscaux des particuliers, avec la constitution de pôles nationaux d’appui ;

→ – **1A et – 1B**

– la fiscalité des professionnels, avec la création de centres de contact chargés de l’accueil téléphonique à distance des professionnels, de pôles nationaux de soutien au réseau, de pôles nationaux spécialisés sur certaines missions et, enfin, la mise en place d’antennes délocalisées de services des impôts des entreprises des métropoles.

→ – **1A, – 4B et – 1C**

– le contrôle de la liquidation et la mise en paiement de la paye des fonctionnaires d’État (certains services liaison rémunération) ;

→ – **2B et – 1C**

– la relation à distance avec les contribuables particuliers (dans le cadre des centres de contact).

→ – **3B et – 1C**

– la dépense avec la réforme territoriale de l’état.

→ – **1C**

**La Direction continue de détruire notre réseau de proximité. Elle crée ces services qui éloignent toujours plus les usagers de notre administration. Son seul but est la suppression d’emplois.**

### **Concernant les 19 suppressions :**

Ce ne sont pas 19 suppressions, car la direction a fait le choix de créer un emploi d’IP en direction et de supprimer 20 B et C, en contradiction avec les orientations de la DG précisées dans les documents du CTL : *« Toutes les catégories d’emplois et tous les services sont appelés à contribuer à l’effort de suppressions. Le volume d’emplois de cadres supérieurs poursuit sa diminution et toutes les catégories sont concernées d’AGFIP à Inspecteur divisionnaire. L’évolution des emplois de cadres supérieurs s’inscrit dans le nouveau cycle de GPEEC des A+ 2020-2024 et du resserrement du réseau des postes comptables. »*

## **Solidaires dénonce ce choix.**

La Direction a choisi de ne pas supprimer d'emploi dans les services impactés par la délocalisation.

Toutefois, elle a fait les choix suivants :

- Suppression d'un emploi de catégorie C dans chacun des 6 SIP.
- Suppression d'un emploi de catégorie C dans chacun des SGC à l'exception SGC Cœur d'Hérault et du SGC Biterrois (seul service du SPL ayant fait l'objet d'une suppression en 2021) ;
- Paierie départementale : suppression d'un emploi de catégorie C.
- En Direction et dans les services qui y sont rattachés, 9 emplois sont supprimés, 5 au titre de la catégorie B et 4 au titre de la catégorie C :
  - Division budget immobilier logistique : 1 B
  - Division dépense (service comptabilité) : 1 B
  - CPS relais : 3B et 1 C
  - Services communs (emploi de gardien-concierge du site Chaptal) : 1 C technique ;
  - CSRH: 1 C
  - Division dépense (service dépense) : 1 C.

**Malheureusement, Solidaires n'a cessé de dénoncer depuis 3 ans que le NRP ne servirait qu'à supprimer des emplois.**

**Nous y voilà !**

**Toutes les structures issues du NRP subissent des suppressions d'emplois même celles nouvellement créées au 1<sup>er</sup> janvier 2022 !**

**Mais aucun service n'est épargné !**

**Des services en difficulté, coulés par les suppressions précédentes, la crise sanitaire... et quelle est la réponse de la Direction :**

**vous êtes trop nombreux !**

La DDFIP 34 est passée de 1745 emplois en 2009 à 1418 en 2022, près de 20 % des effectifs.

Après le NRP, notre administration a trouvé un nouvel outil pour continuer cette saignée avec les délocalisations.

Dès 2023, la sphère des professionnels perdra plus de 40 emplois (création d'une antenne de SIE à Nîmes (25 emplois) et transfert de l'accueil au CDC de Châlons-en-Champagne (17 emplois).

Cette volonté de démanteler notre administration a connu une accélération inédite, Solidaires la dénonce depuis plusieurs années (voir notre vidéo de décembre 2019).

**Notre engagement et notre combat pour un service public de qualité et de proximité sont plus que jamais d'actualité.**

**Le 27 janvier tous en grève et dans la rue pour défendre nos valeurs, et sauver le service public !**

